



Réseau national d'observation des polluants atmosphériques (NABEL)

La qualité de l'air en 2025

Une première évaluation provisoire des mesures de polluants atmosphériques du Réseau national d'observation des polluants atmosphériques NABEL montre que les émissions de particules fines ont légèrement augmenté en 2025 par rapport à 2024. Alors que les valeurs limites d'immission pour les PM10 ont été respectées dans toutes les stations de mesure, de légers dépassements des valeurs limites d'immission pour les PM2,5 ont été enregistrés aux stations de Berne et de Magadino. Conformément à la tendance observée depuis de nombreuses années, les concentrations de dioxyde d'azote ont continué de baisser et les valeurs limites ont été respectées dans toutes les stations NABEL. Les valeurs limites pour l'ozone troposphérique ont encore été dépassées dans toutes les stations. Les figures 1 à 3 montrent l'évolution sur le long terme des poussières fines (PM2,5), du dioxyde d'azote et de l'ozone pour une sélection de sites. Les variations de la pollution atmosphérique observées d'une année à l'autre sont en partie dues aux conditions météorologiques ; des événements tels que des feux de forêt ou les poussières du Sahara peuvent également influencer les niveaux de particules fines.

Poussières fines (PM10 et PM2,5)

En 2025, la valeur limite annuelle pour les PM10 a été respectée à toutes les stations NABEL. La valeur limite journalière de 50 microgrammes par mètre cube ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) a été dépassée à certaines stations, mais pas plus de trois fois par année comme autorisé par l'ordonnance sur la protection de l'air.

Pour la fraction fine des particules (PM2,5), la valeur limite d'immission en moyenne annuelle de $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ a été légèrement dépassée dans deux stations NABEL, tandis que les autres stations ont respecté cette valeur. Au nord des Alpes, les valeurs avaient tendance à être légèrement inférieures à celles du sud des Alpes. Grâce aux mesures prises pour réduire les émissions de polluants atmosphériques, les concentrations de PM2,5 mesurées dans le réseau NABEL ont diminué de près de moitié au cours des 20 dernières années (voir figure 1).

Dioxyde d'azote

La pollution de l'air par le NO_2 a considérablement diminué depuis 1990 (voir figure 2). La figure 2 montre la longue série de mesures effectuées sur des sites exposés au trafic. Sur tous ces sites, les valeurs mesurées en 2025 sont inférieures à la valeur limite journalière et annuelle. La forte baisse des moyennes annuelles depuis 2017 est frappante. Elle est en grande partie due à la réduction des émissions dues au trafic. Dans toutes les autres stations NABEL, les valeurs moyennes annuelles étaient également nettement inférieures à la valeur limite d'immission.

Ozone

Comme les années précédentes, la valeur limite d'immission de $120 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire a été dépassée à toutes les stations (voir figure 3). Les dépassements les plus fréquents (jusqu'à 498 heures) sont mesurés au Tessin. Au nord des Alpes, la moyenne horaire maximale s'élevait à $176 \mu\text{g}/\text{m}^3$, contre $218 \mu\text{g}/\text{m}^3$ au sud des Alpes. Ces pics restent élevés, mais ils ont diminué au cours des dernières décennies. Dans les années 1990, des valeurs supérieures à $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$ étaient régulièrement mesurées au nord des Alpes, et même au-dessus de $250 \mu\text{g}/\text{m}^3$ au Tessin.

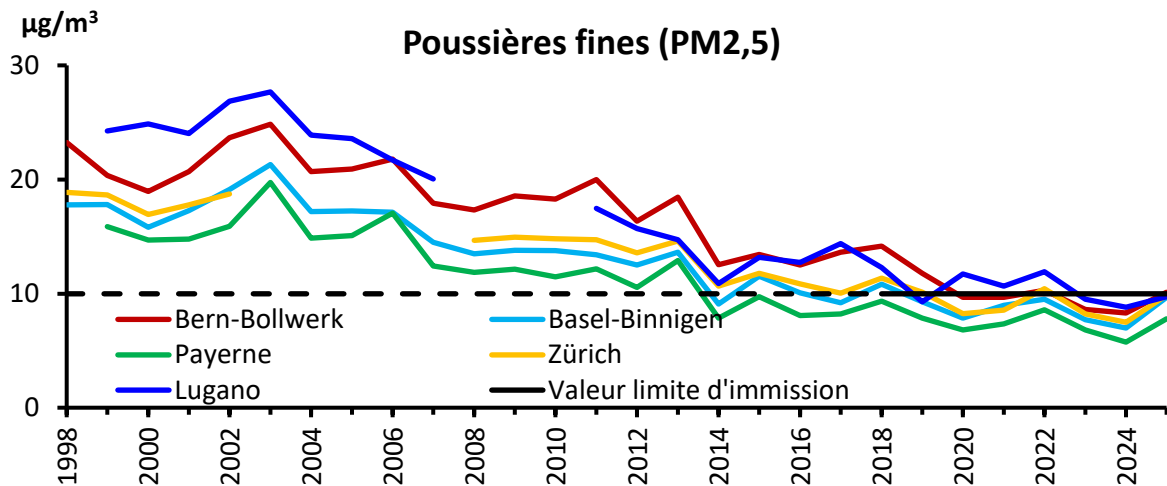


Fig. 1 : Evolution des valeurs moyennes annuelles des poussières fines PM_{2,5} sur des sites représentatifs du réseau NABEL : exposé au trafic (Bern-Bollwerk), urbain (Zürich et Lugano), suburbain (Bâle-Binningen) et rural (Payerne). Depuis 2018, l'ordonnance sur la protection de l'air fixe une valeur limite d'immission pour les PM_{2,5}.

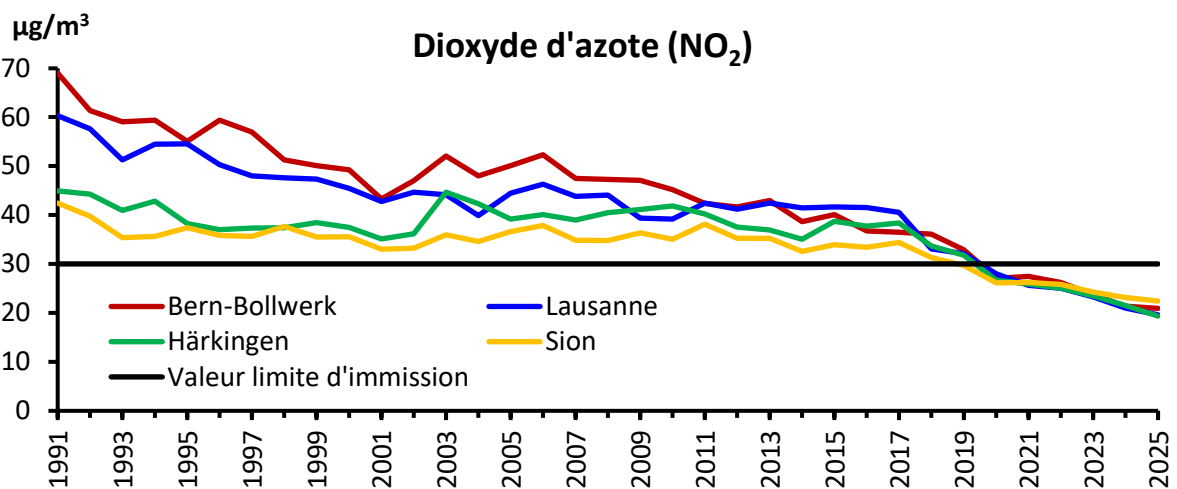


Fig. 2 : Evolution de la moyenne annuelle du dioxyde d'azote sur les quatre sites exposés au trafic du réseau NABEL : urbain (Bern-Bollwerk et Lausanne) ; rural le long de l'autoroute (Härkingen et Sion).

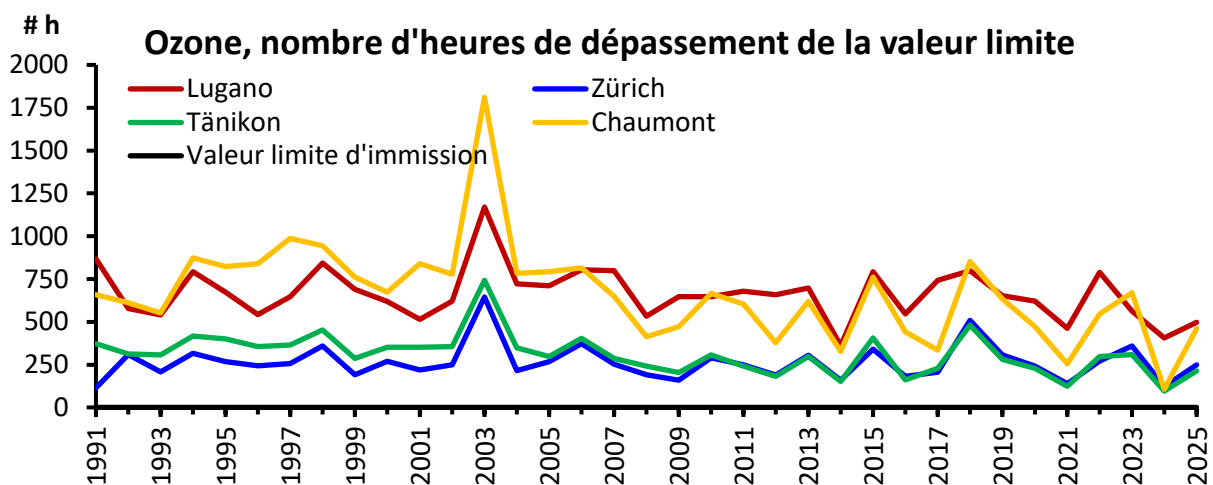


Fig. 3 : Evolution du nombre d'heures de dépassement de la valeur limite d'O₃ sur les quatre sites de Lugano (urbain au sud), Zurich (urbain au nord), Tänikon (rural) et Chaumont (altitude moyenne).